

Sans l'aide des Régions, il n'y aura pas de Pacte d'excellence

ÉCOLE Le député wallon Patrick Lecerf (MR) rappelle que la Communauté est à sec

► Penser que réduire le redoublement financera la réforme relève de la « naïveté », explique Patrick Lecerf.

► Au secours les Régions ?

On voit le bout. D'ici à décembre/janvier, l'exécutif de la Communauté s'emparera du projet de Pacte d'excellence et fera le tri dans les propositions émises par le groupe central (syndicats, pouvoirs organisateurs, experts...).

Avant que les choses se figent, il est temps de donner de la voix. C'est ce que fait ici Patrick Lecerf (MR). Député wallon (et enseignant), il nous dit ce qu'il attend du pacte.

Pour lui, il faut d'abord faire en sorte que l'école maternelle soit réellement fréquentée par les enfants (aujourd'hui, on peut s'y inscrire sans y aller tous les jours).

Devoirs et leçons à l'école, pas à la maison

Il faut aussi renforcer le tronc commun (de 6 à 14 ans) et le rendre polytechnique (avec une « place conséquente à l'initiation aux arts, à la créativité et au sport ») de façon à rendre le choix général/technique plus réfléchi. Et il faut y développer les « pédagogies plus coopératives où les élèves, acteurs de leurs apprentissages, apprennent à développer le travail collectif, au bénéfice des plus faibles mais aussi des plus avancés ».

Patrick Lecerf juge – comme les auteurs du pacte d'ailleurs – que les devoirs et leçons doivent se faire à l'école. A défaut, ils sont un facteur d'inégalité entre enfants.

Le député estime aussi que l'évaluation doit être plus formative, moins certificative, et qu'il faut développer l'auto-évaluation afin de mieux impliquer l'élève dans ses

apprentissages.

Comment financer le Pacte ? La Communauté est raide. « Croire ou faire croire que les économies engendrées par la suppression du redoublement financieront cette réforme est d'une naïveté alarmante. »

Il prolonge : « Y a-t-il un intérêt à étudier une régionalisation de l'enseignement ? Les Régions wallonne et bruxelloise ne devraient-elles pas alléger d'une manière ou d'une autre la charge qui pèse sur la Communauté ? Autant de questions qui sont aujourd'hui taboues et qui sont pourtant essentielles pour l'avenir de l'enseignement. »

Les tabous, la réalité les lèvera rapidement. Pour le Pacte, la majorité PS-CDH a réservé un budget de 21 millions d'euros pour 2017. Le coût du Pacte, lui, est estimé à... 1,4 milliard d'euros. ■

PIERRE BOUILLON

TITRES ET FONCTIONS

Schyns assouplit les rôles

On l'a signalé plusieurs fois : la rentrée a été brûlante, dans nos écoles, désormais soumises au décret titres & fonctions. Voté en 2014, il fixe pour chaque fonction les diplômes à détenir (ce sont les titres requis). Si une école ne trouve pas de prof ayant le titre requis, elle peut se rabattre sur des titres voisins (dits suffisants et listés dans le décret). A défaut, on peut se rabattre sur des titres dits de pénurie.

Problème(s) : le régime nouveau complique la recherche d'enseignants et sa gestion administrative est lourde. Les directeurs se plaignent. Et dans *La Libre* de ce mercredi, Etienne Michel a fait chorus. Le patron du Secrétariat général de l'école catholique relève que, à la date du 1^{er} octobre, dans le secondaire libre, 2.035 heures de cours n'étaient pas données par semaine (soit un manque de 100 enseignants qui a forcé 20.000 élèves à

se prendre 2 heures d'étude par semaine).

Le Segec demande de la souplesse. La ministre CDH Marie-Martine Schyns (photo) veut bien. Comme déjà dit ici, la ministre prépare des aménagements avec les syndicats et les pouvoirs organisateurs. Et le cabinet rappelle qu'un assouplissement a déjà été consenti. Quand une direction ne trouve pas de titre requis, elle doit remplir un P.V. de carence pour justifier l'embauche d'un titre suffisant. La démarche est lourde. Schyns a déjà accepté de la suspendre pour un temps. Elle a annoncé hier que la suspension serait maintenue jusqu'au moment où le décret serait assoupli. Mais l'assouplir jusqu'où ? Les syndicats veillent au grain. S'il reconnaît que la rentrée a été chaotique, que le décret a par exemple ralenti le paiement de 2.500 temporaires, Joan Lismont (SEL-Setca), comme ses collègues, salue au système nouveau (pour chaque fonction, le bon diplôme). Aux directions qui réclament de l'autonomie, il avertit : si elles veulent la liberté totale en matière d'embauche, ça, ce n'est pas de l'autonomie, c'est de l'indépendance. Et c'est non.

P.B.N